

54.—Sur proposition de M. l'éch. LETOURNEAU, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ce Conseil verrait avec plaisir le Bureau des Commissaires faire un rapport afin de permettre à la Cie Montreal & Southern Counties Railway de prolonger ses voies jusqu'à la place d'Youville et ce, au plus tôt possible.

55.—Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de remplacer le macadam par un pavage en macadam asphalté, aux endroits où MM. les Commissaires et les ingénieurs le jugeront opportun dans les rues du quartier Longue-Pointe.

AVIS DE MOTIONS.

56.—De M. l'éch. Pauzé, à l'effet d'amender le Règlement No. 449 re bâtiments dans les quartiers Mont-Royal et Côte des Neiges.

57.—De M. l'éch. L. A. Lapointe, à l'effet d'amender le Règlement No. 464 re enseignes lumineuses.

58.—De M. l'éch. L. A. Lapointe, à l'effet d'amender le Règlement No. 401 re circulation des voitures.

ORDRE DU JOUR.

59.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, réitérant un rapport antérieur recommandant de fermer une certaine partie de la rue Monsabré;

A ce sujet, soumise et lue une communication du Département en Loi, en rapport avec la fermeture de la rue Monsabré, et,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que vu cette communication du Département en Loi, lesdites communications et rapport soient renvoyés au Bureau des Commissaires pour plus ample étude.

60.—Etant lus les 3ème, 4ème et 5ème ordres du jour,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que le Greffier de la Cité reçoive instructions de préparer des règlements en conséquence et de les inscrire sur l'ordre du jour.

61.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en deuxième et troisième lectures un règlement à l'effet d'amender le Règlement No. 432 re taxes, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture.

Son Honneur le Maire ayant quitté la Chambre du Conseil, M. l'échevin Létourneau le remplace au fauteuil de la présidence.

La section 1 étant lue, elle est agréée.

La section 2 étant lue, il est

Ordonné: Qu'elle soit biffée.

La section 3 étant lue, elle est agréée.

La section 4 étant lue,

M. l'éch. MENARD, appuyé par M. l'éch. ST-PIERRE,

Propose: Que les mots: "la langue française ou anglaise", dans la quatrième ligne du deuxième paragraphe de ladite section soit remplacée par les mots: "en langue française et anglaise" et, un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'éch. GIROUX, appuyée par M. l'éch. THERRIEN, il est

Résolu: Que plus ample étude de ladite section 4 soit suspendue et que, dans l'intervalle, le Département en soit prié de dire si le Conseil a le pouvoir d'adopter ladite proposition.

Les sections 5, 6, 7 et 8 étant lues, elles sont agréées.

62.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet de changer les limites du quartier Bordeaux et d'annexer audit quartier certaines parties du quartier St-Denis,

Ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

54.—On motion of Ald. LETOURNEAU, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That the Council would view with pleasure a decision of the Board of Commissioners whereby the Montreal & Southern Counties Railway Co would be allowed to extend its line as far as Youville Square, within the shortest possible delay.

55.—On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to replace macadam by asphalt macadam at different places in Longue Pointe Ward, where the Board of Commissioners and the City Engineers may deem the same advisable.

NOTICES OF MOTIONS.

56.—By Ald. Pauzé, to amend By-law No. 449 re buildings in Mount Royal and Côte des Neiges Wards.

57.—By Ald. L. A. Lapointe, to amend By-law No. 464 re illuminated signs.

58.—By Ald. L. A. Lapointe, to amend By-law No. 401 re vehicular traffic.

ORDER OF THE DAY.

59.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners reaffirming previous report recommending to close certain portion of Monsabré street.

In this connection, submitted and read a communication from the Law Department in connection with the closing of said Monsabré street, and

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That, owing to said communication from the Law Department, said report and said communication be referred to the Board of Commissioners for further consideration.

60.—The 3rd, 4th and 5th orders of the day being read, On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to draft by-laws accordingly to have the same printed and give them their rank on the order of the day.

61.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 432 re taxes, the Council proceeded to consider said by-law in second reading.

H's Worship the Mayor having left the Council Chamber, Ald. Létourneau took the Chair.

Section 1 being read, the same was agreed to.

Section 2 being read, the same was

Ordered: To be struck.

Section 3 being read, the same was agreed to.

Section 4 being read,

Ald. MENARD moved, seconded by Ald. ST-PIERRE,

That the words "the French or the English language" in the 4th line of the 2nd paragraph of said section be replaced by the words "the French and the English languages", and, a debate arising,

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. THERRIEN, it was

Resolved: That further consideration of said Section 4 be suspended and that, in the meantime, the Law Department be requested to state if the Council has the right to adopt said motion.

Sections 5, 6, 7 and 8 being read, the same were agreed to.

62.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to alter the limits of Bordeaux Ward, and to annex to said ward certain portions of St. Denis Ward.

Said by-law was accordingly read a first time.